

# Saïd Effendi

## ambassadeur de la Porte ottomane

### de passage à Villefranche en 1741

Patrick Martin - CdR

**V**illefranche-sur-Saône, lundi 20 novembre 1741. Il y a foule dans la capitale du Beaujolais car lundi est jour de marché, une institution antique qui s'est maintenue jusqu'à nos jours.

*Ce marché est si ancien que l'expression « Ça ne durera pas aussi longtemps que le marché de Villefranche » s'appliqua plus tard. Les échevins de Villefranche avaient en effet présenté au bailli de Beaujolais une requête pour obtenir le maintien de la franchise du jour de marché qui se tenait tous les lundis dans la ville « lequel jour de marché, en ladite ville, est déclaré franc de tous allans et venans en icelluy, tenuz pour affranchiz, pour ledit jour, de toute recherche et contrainte de leurs dettes civiles, et qu'en cette considération, la dicte ville a esté dénommée Ville-franche » par Édouard de Beaujeu.*

*Un arrêt du Conseil d'État confirmera la franchise de ce marché hebdomadaire<sup>1</sup>. Au titre des privilèges également accordés à la ville, Humbert IV, le fondateur de la cité, dans le but d'attirer les habitants, autorisa les maris « à battre leurs femmes jusqu'à effusion de sang, pourvu que la mort ne s'ensuivit pas<sup>2</sup> ». Autres temps, autres mœurs donc !*

En ce jour de marché les caladois assistent avec étonnement à une procession le long de la Grande-Rue, principale artère *d'une si prodigieuse largeur, qu'elle semble n'être qu'une grande place dans toute son étendue, qui prend d'un bout de la ville à l'autre<sup>3</sup>*. Ce n'est pas la procession d'une des confréries près de l'église Notre-Dame-des-Marais à laquelle ils sont habitués, ni le défilé d'une des deux compagnies très renommées de la ville, celle de l'Arquebuse et celle des chevaliers de l'Arc. Escortés par des membres de la milice bourgeoise qui veille à la sécurité publique et au maintien du bon ordre dans la ville<sup>4</sup>, plus de cent cinquante janissaires (soldats turcs) et des cheveu-légers défilent avec à leur tête deux illustres personnages. Saïd Effendi, ambassadeur extraordinaire de la Porte ottomane (ancienne dénomination de la Turquie ou Sublime Porte) et son jeune fils sont acclamés par une foule enthousiaste.

Messire Jacquet, curé de Denicé, village situé à quelques kms à l'ouest de Villefranche, assiste probablement à cet événement. « Reporter » de son époque il note dans son registre<sup>5</sup> : *Sayde Effendy, ambassadeur de la Porte ottomane en France, ayant débarqué à Toulon avec son fils âgé de quatorze ans, son gendre, et environ cent soixante et dix Turcs, passèrent par Villefranche, le 20 novembre 1741, avec la réception qui luy fut faite dans toutes les villes du Royaume, telle que l'on l'auroit fait au roy ; Noble Benoît Jacquet\* avocat en parlement fut créé colonel de la milice bourgeoise de Villefranche. \*Renvoi : sieur de Pont Bichet<sup>6</sup>.*



Saïd Effendi  
par Charles-Antoine Coypel (1694-1752)

En consultant les registres paroissiaux de Denicé on constate que messire Jacquet est l'auteur entre 1736 et 1751 de nombreuses notes sur les événements de son temps<sup>7</sup>. Concernant Benoît Jacquet il écrit : *Au mois de juin 1748, M<sup>r</sup> Benoît Jacquet, avocat du roy au bailliage de Beaujollois, fils de M<sup>r</sup> Louis Jacquet, receveur et trésorier des officiers de la cour des monnoyes de Lyon, a achepté la charge de lieutenant général de la province du Beaujollois. Et plus loin : La dernière audience de 1748, M<sup>r</sup> Benoît Jacquet de la Colonge, mon neveu à la mode de*

Bretagne, c'est-à-dire issu de germain, a siégé en qualité de lieutenant général civil et criminel de la province et baillage de Beaujolais. Curieusement il mentionne la parenté à la mode de Bretagne, parenté identique à celle à la mode de Bourgogne, bien que cette dernière province soit beaucoup plus proche que la Bretagne<sup>8</sup>.

La généalogie de la famille caladoise Jacquet de la Colonge peut être consultée dans le fonds Frécon<sup>9</sup>. Ferdinand Frécon, avocat du début du XX<sup>e</sup> siècle, auteur de très nombreuses notes généalogiques constituant le dit fonds Frécon mentionne que plusieurs filiations restent à vérifier. Joseph Balloffet, l'historien de Villefranche, consacre un livre à cette famille<sup>10</sup>. À l'exemple de Benoît Jacquet, les descendants de nombreux marchands bourgeois seront anoblis après quelques générations, ou du moins leurs filles contracteront de très belles alliances. Les Jacquet de Villefranche blasonnent ainsi : *D'azur, à un cœur d'argent, accompagné en chef de trois étoiles d'or et en pointe d'un croissant d'argent*<sup>9,11</sup>.

On peut supposer que malgré le rayonnement important du marché de Villefranche, l'ambassadeur extraordinaire de la Turquie ottomane n'est pas venu faire ses « emplettes » bien que de très nombreux marchands y exercent leur activité. La Bibliothèque nationale de France possède une estampe intitulée *Portrait de l'Ambassadeur de Turquie* avec comme légende<sup>12</sup> : *Saïde Mehemet Bacha Béglér Ambassadeur extraordinaire du Grand Seigneur vers le Roy T.C.*<sup>13</sup> *Louis XV fera son entrée publique à Paris le 7 Janvier 1742, il sera précédé des 60 Inspecteurs de police, des carrosses de M<sup>r</sup> de Verneuil Introdacteur des Ambassadeurs, du Reg. De Dragons d'Orléans, de sa maison, il paroïsoit ensuite ayant à sa droite le M<sup>o</sup> de Noailles, et à sa gauche l'introdacteur, il sera suivi des Grenadiers, à cheval, du Reg. Colonel général des carrosses du Roy et des Princes, la Compagnie du Prévôt de la Connétablie fermera la marche. Depuis le trône jusqu'à l'hotel des Ambassadeurs, toutes les ruës du passage étoient bordées de ces troupes cy le Regiment du Roy, la Comp. De la Bastille, les fusiliers, le guet à pied et à cheval, la Comp. De la monnoye, la Comp. De Robe courte, la*

*Comp. Du Prévôt de l'Isle, les gardes françaises, les archers de ville. Avec Permission de M<sup>r</sup> le Lieutenant de Police.*

Une autre estampe nous apprend que l'ambassadeur turc fut reçu trois jours plus tard, le 10 janvier, à une audience donnée par Louis XV au château de Versailles<sup>14</sup>. Voici le discours qu'il prononça en français puisque c'était (encore) la langue diplomatique par excellence : *Sire l'Empereur Turc mon Maître m'a envoyé vers votre Majesté en qualité de son Ambassadeur pour l'assurer de la haute estime qu'il a pour toutes les rares qualités et les glorieux exploits qui ont élevé Votre Royale Personne au dessus des autres Rois : l'éclat de cette gloire dont la renommée s'est répandue par toute la terre a touché mon Empereur du devoir de renouveler avec V.M.<sup>15</sup> l'ancienne amitié et fonder une alliance que rien ne pourra altérer de sa part. Mes ordres portent encore Sire de donner à V.M. toute la satisfaction possible sur les affaires qu'elle jugera plus à propos pour la gloire des deux Nations, quant à votre serviteur, Sire, son éloignement et les fatigues d'un si long voyage n'ont point ébranlé le zèle que je dois au Service de mon Empereur et l'honneur que j'ay d'admirer toute la gloire qui vous environne sur votre auguste Trône me dédommage entièrement. Que Dieu conserve à jamais la santé des deux Empereurs et la prospérité des deux Empires.*

Déjà en 1721, Louis XV avait reçu la visite protocolaire d'un autre ambassadeur turc, Mehemet Effendi, lui aussi accompagné de son fils, celui-là même qui reviendra en France en 1741-1742<sup>16</sup> : *Ambassadeur de l'Empereur Turc Achemet IV. Du nom : Envoyé pour complimenter l'Empereur des François Louis XV. Sur son avènement à la Couronne, Confirmer les anciennes alliances entre les deux Empires, la protection des Saints Lieux de Jérusalem, la liberté de la Religion Chrétienne par toute la Turquie, et maintenir les Traités de Commerce au Levant : il arriva au Port de Cette<sup>17</sup> en Languedoc au mois de Novembre 1720, a fait sa Route par les Principales Villes de France jusqu'à Paris où il a fait son Entrée le 16 Mars 1721 Avec une Magnificence Extraordinaire toutes les troupes de la Maison du Roy honorant son Cortège qui estoit des plus Magnifiques. La route suivie en 1721 est par contre différente de celle de 1741, elle ne passe pas par la vallée*



*L'Audience donnée par le Roi Louis XV au Château de Versailles à Saïde Bacha Béglérbeg de Romélie Ambassadeur Turc le 10. Janvier 1742*

du Rhône et Villefranche<sup>18</sup> : Mahemet Effendy, *Testerdar ou Trésorier général de l'Empire Ottoman, Ambassadeur de la Porte vers le Roy très chrétien Louis XV, partie de Constantinople le 7<sup>e</sup> sept. 1720, arriva à Toulon en 48 jours, y demeura 16 jours, passa au port de Cette puis dans l'Île de Maguelone<sup>19</sup> où il fut 40 jours, vint à Agde où il s'embarqua sur le canal de Languedoc, vint à Toulouse, Bordeaux, Blaye, d'où les carrosses du Roy l'amènent à Saintes, Poitiers, Chatelleraud, Tours, Amboise, Blois, Orléans, Tours, Etampes, de là à Fontainebleau, monta à cheval à Charenton avec son fils que l'on voit près de lui, et arriva à Paris le 8 mars 1721.*

Mais que venait donc faire l'ambassadeur Saïd Effendi à Versailles en 1742 ? Le 18 septembre 1739 était signé le traité de Belgrade instaurant la paix entre les Habsbourg et l'empire ottoman à l'issue de la guerre austro-turque de 1735-1739. Ce traité, fixant la frontière austro-turque sur la Save, avait été signé avec la médiation et la garantie de la France. Saïd Effendi était donc venu principalement pour remercier Louis XV<sup>20</sup>.

Comme il est de coutume, des cadeaux protocolaires furent échangés. Un des présents offerts par Louis XV a été conservé par l'empire turc. Il s'agit d'un objet d'art, un brasier, offert à Versailles le 11 janvier 1742 à Mehemet Saïd Pacha, ambassadeur extraordinaire du sultan ottoman Mahmoud I<sup>er</sup>. Cet objet est conservé au musée du Palais Topkapi à Istanbul<sup>21</sup>. Quels furent les cadeaux offerts par l'ambassadeur à Louis XV ? Ont-ils seulement été conservés ? Quinze ans après cette entrevue les caisses du royaume de France sont tellement vides que *le roi envoie à la monnaie sa vaisselle, Mgr l'archevêque de Paris y a fait porter toute la sienne sans en rien retirer et l'a donné à l'état. Par édit de sa majesté ceux qui ont de la vaisselle plate doivent aussi la faire porter à la monnaie, le quart du montant payé content et le surplus, l'on en paye l'intérêt jusqu'au remboursement*<sup>22</sup>.

Benoît Jacquet peut donc s'être félicité d'avoir « sécurisé » le cortège de l'ambassadeur extraordinaire de la Sublime Porte à travers la capitale beaujolaise ; il lui doit sa promotion au grade de colonel de la milice bourgeoise de Villefranche. Ne doutons pas que cet événement contribua à sa rapide ascension sociale car son grand-père paternel n'était que marchand bourgeois



Objet d'art offert par Louis XV à Mehemet Saïd Pacha le 11 janvier 1742

## Complément sur les transformations des armoiries de Villefranche-sur-Saône



Armoiries d'après *L'Histoire populaire de Villefranche*



Armoiries d'après Charles d'Hozier

Pierre Louvet (1617-1684), historien du Beaujolais, mentionne dans ses *Mémoires*<sup>23</sup> : *Les armes de la ville étaient autrefois une tour d'argent maçonnée de sable sur gueules ; mais la princesse Anne de France, femme de Pierre de Beaujeu, douairière de Beaujolais, voulant gratifier ladite ville et décorer ses armes y ajouta un chef des armes de Bourbon qui est d'azur à trois fleurs de lis d'or rangées, chaque fleur de lis traversée d'un filet ou d'un bâton péri en bande de gueules, comme les portait alors la maison de Bourbon ; mais, depuis quelque temps, on a mis (comme on dit) barre à bas et elles sont purement de France et non plus de Bourbon ; cette concession fut faite à Moulins, au mois de novembre 1514.*



Dans l'armorial de Charles d'Hozier paru après 1696, le chef de Bourbon est remplacé par le chef de France<sup>24</sup>. C'est déjà le cas dans un ouvrage de Louvet daté de 1671 sur l'histoire de Villefranche<sup>25</sup>. Notons qu'Anne de France, alias Anne de Beaujeu et fille de Louis XI, donne une tour et non « une porte de ville ouverte accompagnée d'une tour » comme représenté par Louvet et d'Hozier.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les armoiries deviennent<sup>26</sup> : *De gueules à une porte de ville d'argent, flanquée à dextre d'une tour de même, le tout maçonné de sable, au chef cousu<sup>27</sup> d'azur chargé de trois fleurs de lis d'or brisés chacune d'un bâton alésé péri en bande de gueules.* Le chef de Bourbon est donc restauré pour rappeler la concession faite à la ville en 1514. La devise de Villefranche est « Espérance », la devise de la maison de Bourbon.

### Notes

<sup>1</sup> Inventaire-sommaire des archives communales antérieures à 1790, ville de Villefranche, AA. 1, 1865 (Google Livres).

<sup>2</sup> *Guide pittoresque du voyageur en France : route de Paris à Chambéry*, F. Didot, 1834 (Google Livres).

<sup>3</sup> *Dictionnaire universel de la France*, R. de Hessel, tome VI, p. 611, 1771 (Google Livres).

<sup>4</sup> Almanach civil, politique et littéraire de Lyon et du département de Rhône, 1789 (Google Livres).

<sup>5</sup> AD69 Denicé, coll. communale, BMS 1741, 74 GG3, vue 3/13.

<sup>6</sup> Pont Bichet, ou Pontbêchet, est de nos jours un quartier à l'est

de Villefranche. L'hôpital des pestiférés y était autrefois situé.

- <sup>7</sup> Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790 : Rhône. Série E supplément : Archives anciennes des communes, E Suppl. 417.
- <sup>8</sup> Un neveu à la mode de Bretagne est le fils d'un cousin ou d'une cousine germaine, synonyme de petit-neveu.
- <sup>9</sup> Fonds Frécon, Dossiers bleus, Lettre H & J, Jacquet (de Villefranche), AD69, 106 J, 23, tome 9, vue 118/298. Mis en ligne par SGLB sur Geneanet. <http://www.geneanet.org/archives/registres/view/19129/118>
- <sup>10</sup> Les Jacquet, sieurs de la Colonge, des Mignones, des Rues et de Pontbichet en Beaujolais, J. Balloffet, Villefranche, Cl. Ruban, 1927.
- <sup>11</sup> Armorial général de France dressé par Charles d'Hozier, vol. XVII, généralité de Lyon. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k110591f>
- <sup>12</sup> Portrait de Saïd Effendi, ambassadeur extraordinaire de la Porte ottomane. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b84089709>
- <sup>13</sup> T.C. : Très Chrétien.
- <sup>14</sup> L'Audience donnée par le Roi Louis XV au château de Versailles à Saïd Bacha Beglerbeg de Romilie Ambassadeur turc le 10 janvier 1742, <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8408973j>
- <sup>15</sup> V.M. : Votre Majesté.
- <sup>16</sup> Estampe représentant Mehemet Effendi, ambassadeur de l'empereur turc, envoyé pour complimenter Louis XV sur son avènement à la Couronne. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8408503h>
- <sup>17</sup> Sète, ville de l'Hérault, s'écrivait Cette jusqu'en 1927.
- <sup>18</sup> Estampe représentant Mahemet Effendy tefterdar ou trésorier général de l'empire ottoman, ambassadeur de la Porte vers le Roy très chrétien Louis XV. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8408504x>
- <sup>19</sup> Villeneuve-lès-Maguelone (Hérault).
- <sup>20</sup> Constantinople et le Bosphore de Thrace pendant les années 1812, 1813, 1814 et pendant l'année 1826, A.-F. Andréoussy, 1828. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5722244q/f251>
- <sup>21</sup> Musée du Palais Topkapi à Istanbul. <http://www.photo.rmn.fr/archive/99-023241-2C6NU0496172.html>
- <sup>22</sup> Notes du curé de Tancon (Saône-et-Loire) pour l'année 1759. [http://pjmartin.free.fr/site/Tancon\\_1759.htm](http://pjmartin.free.fr/site/Tancon_1759.htm)
- <sup>23</sup> Mémoires de Louvet, in *Histoire du Beaujolais : manuscrits*



Portrait de Saïd Effendi ambassadeur extraordinaire de la Porte ottomane

- inédits des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Léon Galle et Georges Guigue, p. 181, 1903 (Internet archive.org).
- <sup>24</sup> *Armorial général de France* par Charles d'Hozier, vol. XVII Lyon. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k110591f/f446>
- <sup>25</sup> *Mémoires contenant ce qu'il y a de plus remarquable dans Villefranche, capitale du Beaujolais*, Pierre Louvet, 1671 (Google Livres).
- <sup>26</sup> *Histoire populaire de Villefranche*, M. J. Hippolyte Laplatte, Tome 1, p. 237, 1863 (Google Livres).
- <sup>27</sup> Le terme « cousu » : en règle héraldique, comme le blason est d'azur, le chef (comme toute autre pièce) ne peut-être qu'un métal ou une fourrure mais jamais une autre couleur (émail). Pour contourner dans les cas anormaux, on dit que l'émail est cousu (dessus).

T39036



Lettres patentes d'Anne de France de novembre 1514 (Archives municipales de Villefranche, cote AA9)

# Généalogie & Histoire

**Eugène Tézier**  
**illustrateur**



- ◆ *Les Pellisson de Pont-de-Beauvoisin*
- ◆ *L'eau, cette ennemie de Grenoble (II)*
- ◆ *Deux zeppelins sur Laragne en 1917*
- ◆ *Saïd Effendi à Villefranche en 1741*
- ◆ *Jean Perrot, patriote et résistant*
- ◆ *Les familles Basset (II)*

